

Trois modules de prévention (cannabis-alcool) destinés aux établissements et promus par le DSPS avec le soutien du DIP.

Oser aborder les consommations, un enjeu prometteur

L'expérimentation des psychotropes est une réalité chez les adolescents et les jeunes. Les comportements de consommation et leur intensité dépendent aussi des positions des groupes et des personnes qui comptent pour eux. On relève l'effet protecteur de la désapprobation des parents ou d'adultes de référence (enseignants, moniteurs, entraîneurs ...). La capacité à ne pas consommer ou à gérer une consommation sans prêter son projet de vie dépend de trois facteurs : la position adoptée par les lieux de vie, la norme du groupe de pairs, les ressources de la personne (estime de soi et compétences transversales du PER- FG 32). **Voici des modules qui soutiendront votre mission.**

Le partage en sous-groupes établis selon le profil de consommation permet de se centrer sur les questions pertinentes au sein du groupe. En travaillant sur ce qui le touche personnellement et à partir de là où il se situe, le jeune peut se construire.

L'éducation par les pairs cumule les avantages d'une parole plus libre et d'une réflexion aboutie. Avec un canevas précis d'animation et une formation des pairs intervenants, le partage sur ce qui est réellement vécu permettra aux jeunes de construire des repères pour leur vie. De plus, leur implication créera une dynamique positive dans l'établissement.

Des projets d'établissements sont recommandés pour la prévention et la gestion des consommations. Ils proposent un protocole de gestion des situations problématiques et un plan d'action qui lie prévention et gestion des comportements de consommation. Ainsi, toute observation partagée, même face à ce qui est illégal, devrait faire sens et représenter une opportunité éducative.

Offrir précocement aux jeunes un espace pour faire le point avec un professionnel, c'est les aider à s'occuper de leurs consommations quand ils en ont les moyens. Ces ressources existent dans les établissements et à l'externe pour soutenir les jeunes en difficulté. Il est dommage d'attendre un problème grave avant de proposer, voire d'exiger que la personne concernée fasse le point.

Selon les besoins, chaque module peut être mis en œuvre individuellement, de manière coordonnée avec d'autres interventions, ou intégré dans le plan d'action de l'établissement.

Les 3 modules en bref

1. Intervention en sous-groupes

Selon un questionnaire anonyme, les jeunes sont répartis en sous-groupes en fonction de leur consommation.

Un animateur professionnel aborde les sujets en adaptant les activités au profil du sous-groupe.

Durée = 1,5 heure par sous-groupe.

2. Éducation par les pairs

Des jeunes sont formés à animer une discussion sur le thème des consommations, puis ils interviennent dans une classe.

Durée = 1 période par thème pour les classes, 4-6 heures pour la formation, l'action et le débriefing des pairs.

3. Intervention spécifique pour groupes ou jeunes concernés

Un travail de groupe, parfois individuel, est proposé à des jeunes identifiés comme consommateurs problématiques.

Durée = 1.5 heure, possibilité d'offrir 2-3 rencontres de suivi de l'intervention.

Un projet d'établissement reste utile et nécessaire pour gérer les consommations avant qu'elles ne péjorent la situation de jeunes et la dynamique de l'établissement.

Des modules inscrits dans un plan cantonal élaboré avec les départements concernés et déployés par un acteur reconnu de la prévention des addictions¹

Les professionnels en milieu scolaire peuvent se sentir démunis pour aborder la problématique des consommations et induire des changements. Parfois, il s'agit de conseillers sociaux à qui on adresse des jeunes déjà engagés dans des consommations problématiques. D'autres fois, il s'agit d'enseignants qui veulent aborder ces questions en classe dans une visée préventive. Il s'agit ici de proposer des interventions qui permettront à la fois de favoriser une prise de conscience des jeunes, une modification de leurs représentations, mais aussi de mobiliser les compétences ou ressources utiles pour favoriser des comportements adaptés.

Les substances concernées par les modules sont l'alcool et le cannabis. Toutefois, la consommation de tabac, lorsqu'elle associée au cannabis, est aussi abordée du point de vue de ses conséquences.

La FEGPA est membre de Carrefour addictionS qui est au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'État de Genève. Dans ce cadre et grâce au financement de l'État, les modules de l'action 4.3 du Plan cantonal, de même que l'accompagnement à l'élaboration d'une politique d'établissement sont gratuits.

Formulaire d'inscription DIP :

<https://app2.ge.ch/sondage/788422?lang=fr>

Contacts, informations

FEGPA / Carrefour addictionS

45, rue Agasse 1208 Genève

Christian Wilhelm

Christian.wilhelm@fegpa.ch

022 329 11 69 / 75

079 687 27 64

Rémy Benoit

remy.benoit@fegpa.ch

022 321 00 21

079 103 59 63

¹. Les modules proposés sont décrits dans l'action 4.3 p. 39 du [Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023](#). Leur promotion fait l'objet d'une collaboration entre le secteur prévention et promotion de la santé de la direction générale de la santé, le service de l'enfance et de la jeunesse, le service suivi de l'élève (SSE) de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et du service élèves (SEL) de la Direction générale de l'enseignement secondaire II. La FEGPA/Carrefour addictionS est chargée de la mise en œuvre en s'appuyant sur les ressources internes (santé-social-administration) des établissements.

Pour aller plus loin ...

Toute intervention cherchant à influencer un comportement soulève des questions particulières quant aux précautions et exigences à prévoir dans sa mise en œuvre.

Modalités de mise en œuvre de la prévention

Seule une combinaison de mesures agissant tant sur le comportement que sur l'environnement peut constituer une politique cohérente. Le travail sur une question de prévention, les aptitudes liées et les compétences transversales décrites dans le PER, ne prendront sens qu'avec :

- Une mobilisation de la diversité des pouvoirs d'action
- Une gestion précoce des situations de consommation ou de vulnérabilité
- Une bonne organisation des ressources
- Des collaborations efficaces pour répondre au signal envoyé par la ou le jeune.

Lorsque l'établissement a pour projet de gérer les consommations

Un projet d'établissement sur la gestion des consommations vise à augmenter le confort des adultes pour qu'ils s'autorisent à « voir », soit identifier et agir pour le bien du jeune et de la dynamique d'établissement. Cela suppose de promouvoir une attention au changement à l'aide d'outils comme la brochure [Un-e jeune est en difficulté ? Que faire ?](#).

Ensuite, la mobilisation des ressources et le travail sur la consommation et ses conséquences nécessitent un protocole d'intervention, une cellule interne ainsi que des partenariats externes pour :

- Partager les observations qui interpellent et les doutes
- Gérer les situations flagrantes
- Soutenir l'élève en difficulté tout en l'amenant à gérer sa consommation
- Avoir un suivi, une stratégie pour chaque situation

La construction de ce dispositif suppose un processus participatif qui permettra tant aux adultes qu'aux élèves de mobiliser leur pouvoir d'action. Les ressources internes de l'établissement motivées (personnel santé-social, groupe santé) et du SSEJ sont au cœur de ce travail et accompagnées par la FEGPA (expertises, suivi du processus, méthodologies adaptées, production de documents, d'outils).

Les interventions en sous-groupe

Les interventions en sous-groupes ont été documentées par Addiction Suisse sous l'appellation [Intervention motivationnelle brève de groupe](#). Abstinence, consommations non problématiques, consommations excessives, prises de risque, confrontation aux consommations de proches ... pour avoir une intervention ciblée et un impact motivationnel, il est nécessaire de créer des sous-groupes homogènes au niveau des comportements de consommation. Cela suppose aussi de se focaliser sur la consommation d'un seul psychotrope (alcool ou cannabis). Le déroulement est le suivant :

1. *Les jeunes évaluent leur(s) consommation(s) et besoins dans un questionnaire qui est anonymisé (code personnel)*
2. *Le questionnaire est dépouillé par la FEGPA, partenaire externe, qui forme des groupes selon les niveaux de consommation, les besoins.*
3. *Le jour J, les jeunes se retrouvent dans de petits groupes homogènes (12 personnes maximum)*

Dans ce cadre d'échange, le groupe devient un lieu où il est possible de séparer mythes et réalités et de se questionner.

- Les avantages, limites, difficultés et risques à gérer
- Comment les situations de consommation peuvent-elles être gérables ?
- Quelle diversité de positions peut-on être amené.e à prendre.

Les vécus liés aux consommations peuvent être abordés pour aider les jeunes à se construire des repères et à se positionner.

Les jeunes font connaissance avec des personnes-ressources internes ou externes, selon leurs vulnérabilités.

Les précautions utiles

Afin de respecter l'anonymat et éviter la stigmatisation de consommatrices et consommateurs, trois précautions sont nécessaires :

- Les données qui établissent le profil de consommation sont protégées.
- Les groupes ne sont désignés que par des chiffres et les jeunes ne connaissent leur affectation à un sous-groupe que par un code attribué par la FEGPA.
- L'échange dans les groupes est mené par un professionnel qui peut garantir la confidentialité, qu'il s'agisse de la FEGPA ou de ressources internes à l'établissement.

Les ressources existantes à l'interne de l'établissement (personnel santé – social) et des services internes du DIP sont en général mobilisées pour renforcer celles de la FEGPA.

Éducation par les pairs

Dans ce module, plutôt prévu pour le secondaire II, des jeunes sont formés pour animer une discussion de classe. Cela permet d'ouvrir la parole sur des vécus partagés et de questionner la norme du groupe. Ce type d'intervention suppose plusieurs actions :

- ✓ **Mobiliser des élèves intéressés** (par exemple le conseil d'élèves)
- ✓ **Construire un canevas** d'animation cadrant
- ✓ **Formation 1** : vivre l'animation, tirer des connaissances de ses vécus.
- ✓ **Formation 2** : s'entraîner à gérer certaines situations d'animation.
- ✓ **Un suivi et/ou un débriefing**

L'intervention est donc une opportunité pédagogique pour les élèves qui animeront les débats. Mais c'est aussi une expérience de partage autonome entre jeunes, ce qui crée une dynamique différente autour de la question dans l'établissement.

Si le projet est porté par exemple par un conseil d'élèves et que l'accompagnement est assumé conjointement par les ressources santé-sociales de l'établissement, un.e doyen.ne, les savoir-faire de la FEGPA / Carrefour addictionS profiteront plus durablement à l'établissement.

Intervention spécifique pour groupes ou jeunes concernés

Trop tôt, trop souvent, trop ? Parfois la consommation d'alcool ou de cannabis est préoccupante. Il est préférable d'intervenir dès les premiers signes pour renforcer les facteurs de protection d'un groupe ou de jeunes identifiés. **Notre intervention se fait sur proposition des ressources internes à l'établissement.** Ce n'est pas une thérapie ou un accompagnement à long terme, mais l'occasion de faire le point et de s'orienter à un moment donné.

La rencontre se passe dans nos locaux ou les vôtres. **Elle propose un premier bilan, puis des défis pour que les difficultés deviennent des tremplins.**

- ✓ Un travail individuel ou de groupe pour aider le jeune à « s'occuper » de ses consommations, à clarifier la situation, ses ambitions et les moyens à mobiliser.
- ✓ Un soutien pour mobiliser les ressources de l'ensemble des acteurs concernés (jeune, entourage, professionnels ...).

Des écoles, des institutions peuvent prescrire cette rencontre. Une forme d'injonction de la part d'un adulte est souvent utile pour que quelque chose devienne possible.

Prévu pour les jeunes, l'Espace jeunes consommateurs est aussi ouvert gratuitement aux parents. Accompagnés du jeune ou non, nous soutenons chaque parent pour qu'il puisse conserver le dialogue et trouver les ressources qu'il ou elle jugera utiles.